



Nuits blanches pour les paysans

SIVIRIEZ • Pour l'UPF, le nouveau système de paiements directs réduira le revenu des agriculteurs, à moins d'une improbable hausse des prix.



La pression sur les prix et les cultures extensives ne feront pas le beurre des agriculteurs, prédit l'UPF. ALDO ELLENA-A

STÉPHANE SANCHEZ

L'Union des paysans fribourgeois (UPF) s'inquiète et l'a fait savoir hier à la presse, avant de siéger en assemblée à Siviriez. En cause, la Politique agricole 14/17 et son nouveau régime de paiements directs, qui menacent le revenu des agriculteurs, martèle l'UPF.

En 2014, ce régime devrait apporter quelque 190 millions de francs aux 2900 et quelques exploitations fribourgeoises – elles sont passées sous la barre des 3000 en 2013. Cette enveloppe globale comporte un montant de 50 millions de francs censé servir de «contribution de transition». Pour conserver à termes ces 50 millions de francs, les agriculteurs doivent entrer progressivement dans de nouveaux programmes sujets à paiements directs.

Parmi ces programmes figurent des mesures liées à la qualité du paysage: durant cette année, trois associations ont été créées (Sense-See, Glâne-Sarine-Lac et Gruyère-Vevy) avec la Chambre fribourgeoise d'agriculture, le bureau permanent de l'UPF. Ces projets, auxquels 2000 exploitations sont à ce jour inscrites, ont été déposés à Berne il y a peu, pour validation.

Parallèlement, la CFA travaille à la mise sur pied de plusieurs réseaux écologiques, qui seront soumis au canton en janvier. Des

«Il faudra ficeler des budgets très fins, voire faire des prophéties»

Fritz Glauser

analyses des alpages ont également été réalisées, afin de déterminer si la qualité botanique des pâturages répondait aux exigences des contributions pour la biodiversité en zone d'estivage: près de 200 alpages pourront toucher des contributions – près de 350 doivent encore être évalués. Toutes ces démarches ont un coût, que la CFA a réduit de 60% en embauchant elle-même des spécialistes, plutôt qu'en les mandatant.

La quadrature du cercle

Ce qui fait pester Fritz Glauser, président de l'UPF, c'est que ces coûts, estimés à environ 400 000 francs (12 fr./hectare) pour Fribourg en 2014, sont à charge des exploitants. «Au final, nous payons nous-mêmes la mise en place de programmes censés maintenir le niveau des paiements directs. Des programmes qui représenteront en outre des dépenses et des tâches supplémentaires. On travaille plus pour espérer gagner autant!»

Pire: Frédéric Menétrey, directeur de la CFA, doute que ces programmes puissent maintenir le revenu agricole moyen (47 000 francs par an et par unité de main-d'œuvre familiale à plein-temps, en

Suisse, en 2013) et a fortiori l'améliorer, comme le prétend la Confédération. «Il s'agit de programmes extensifs, qui entraîneront une baisse de la production», analyse-t-il. «Il faudra donc augmenter les prix, alors que la tendance, les marchés actuels (porc, lait d'industrie, céréales) et la libéralisation internationale vont dans le sens d'une pression sur les prix. Ce sera la quadrature du cercle.»

Et Fritz Glauser d'abonder, en promettant des nuits blanches aux paysans: «Il faudra ficeler des budgets très fins, voire faire des prophéties!» prédit-il, en rappelant que le volet administratif envahit déjà considérablement le quotidien des agriculteurs.

L'Office fédéral de la statistique estime pourtant que le revenu agricole progressera de 12% en 2014. «Magnifique! Je ne veux pas remettre en question cette estimation», sourit Fritz Glauser. «Mais par rapport au patron d'une PME de même taille, un agriculteur gagne toujours 40% de moins. Il faudra pas mal d'années pour que ça change.»

BULLE

L'Asloca de plus en plus sollicitée

FLORA BERSET

Réunis en assemblée mardi soir à Bulle, la septantaine de membres de l'Asloca Fribourg – section sud a réélu son comité. Simon Chatagny, avocat à Bulle, reste à la tête de l'association, tandis que Délià Charrière-Gonzalez, également avocate à Bulle, conserve son statut de vice-présidente. Deux nouvelles consultantes, Lesley Botet et Elodie Surchat, intègrent le comité.

«J'ai la chance de présider depuis deux ans une association qui fonctionne bien», a relevé Simon Chatagny dans son rapport d'activité. En légère hausse, la section sud de l'Asloca compte désormais 2800 membres. Son objectif principal reste la défense des locataires. En 2013, les consultations du soir, qui ont lieu deux fois par mois à Bulle et à Romont (sauf en août), se sont élevées à un total de 330.

«Chaque mois, nous recensons au minimum vingt consultations à Bulle et dix à Romont», détaille Simon Chatagny.

Pour les questions plus délicates, les locataires sont redirigés vers les dix avocats-conseils de l'association qui œuvrent dans l'ensemble du canton. L'année passée, ces derniers ont mené 1320 consultations pour le compte de l'Asloca Fribourg. Une quarantaine de locataires ont par ailleurs fait appel à l'assistance de l'Asloca au moment de l'état des lieux de leur appartement. Si les chiffres pour 2014 ne sont pas encore connus, l'utilisation de ce service est sensiblement en hausse. Pour finir, les locataires ont également fait recours au service de protection juridique de l'association. A l'heure actuelle, l'Asloca soutient quelque vingt procédures juridiques devant les autorités fribourgeoises. I

EN BREF

BULLE

Quatre Bulgares pincés pour vol à la tire dans un magasin

Quatre ressortissants bulgares – deux femmes de 24 et 25 ans et deux hommes de 26 et 27 ans – ont été appréhendés après un vol à la tire à Bulle, lundi. Vers 15 heures, le comportement des quatre individus avait attiré l'attention d'une patrouille près du centre commercial Pôle Sud, à Bulle. Peu après, la cliente d'un magasin bullois avait signalé le vol de son porte-monnaie. Les deux suspects, connues dans d'autres cantons pour des cas semblables, ont été pincées en gare de Vevey. Les deux hommes ont été appréhendés sur l'autoroute A1, peu après Lausanne. Dans leur voiture: plusieurs milliers de francs suisses et d'euros en diverses coupures, communique la police cantonale. L'une des femmes a reconnu le vol d'un porte-monnaie à Bulle. Les autres prévenus ont nié. Relâchés après un dépôt d'amende, tous quatre seront dénoncés. SZ

BULLE

La place du Marché se met aujourd'hui à l'heure de Noël

A l'approche de décembre, les cabanes en bois prennent possession de la place du Marché de Bulle. Dès aujourd'hui et jusqu'au 24 décembre, le chef-lieu gruérien accueille la 21^e édition de son marché de Noël. Près de 40 exposants se succéderont dans les 27 cabanes installées. Ils accueilleront les visiteurs chaque semaine de l'Avent du mercredi au dimanche. Puis tous les jours, du mercredi 17 au mercredi 24. Des performances musicales et diverses possibilités de restauration seront également proposées. Des ateliers pour enfants seront organisés, avec un concours de dessin mercredi prochain et un atelier musical le mercredi 10. Le 18 décembre, le marché prendra des airs de jazz avec la représentation du groupe français Christmas Jazz Band. JER

RIAZ

Les citoyens voteront à nouveau sur une augmentation d'impôts

MAUD TORNARE

Un an après avoir refusé d'augmenter les impôts lors d'une séance houleuse qui s'était soldée par la démission du syndic François Charrière, les citoyens de Riaz sont appelés à se prononcer de nouveau fois à ce sujet. Lors de la prochaine assemblée communale, mardi prochain, l'exécutif soumettra à la population une hausse du taux d'imposition de 68 à 73% pour le 1^{er} janvier 2015. «Avec un taux de 68%, le budget 2015 présenterait un déficit d'un demi-million de francs, soit 6,3% des charges de fonctionnement. Or d'après la loi sur les communes, le déficit maximal autorisé ne doit pas dépasser 5% du total des charges», explique le syndic Jérôme Schindler. L'aug-

mentation de cinq centimes permettra de réduire ce déficit à environ 200 000 francs.

«Entre 2012 et 2015, les charges liées, sur lesquelles le Conseil communal n'a pas d'influence, ont augmenté de 10% alors que la progression du revenu des impôts est beaucoup plus faible. Les charges d'exploitation n'ont elles pratiquement pas évolué, ce qui démontre une volonté d'économie et une maîtrise réelle des coûts de la part de l'exécutif», indique Jérôme Schindler. Et le syndic de préciser que la marge d'influence directe du Conseil communal par rapport au budget se situe seulement à 3%, soit environ 200 000 francs.

Mardi, l'exécutif présentera également à la population les

mesures d'économie qu'il faudrait envisager en l'absence d'une augmentation du taux d'imposition. «Cela reviendrait par exemple à arrêter d'entretenir des bâtiments, à procéder à des licenciements au sein du personnel communal, à stopper les subventions aux sociétés et aux camps scolaires. C'est une situation irréaliste qui nous ferait revenir 20 ans en arrière et qui n'est absolument pas envisageable», ajoute le syndic qui souhaite avec cet exposé de mesures extrêmes mettre l'assemblée devant ses responsabilités. A noter encore que Riaz, qui a le plus faible taux d'imposition du district depuis 10 ans, restera la commune gruérienne la moins imposée avec un coefficient à 73%. I

AMÉNAGEMENT DE BULLE

L'exécutif et la commission sont prêts à discuter

MAUD TORNARE

Le dialogue semble à nouveau rétabli entre le Conseil communal de Bulle et la commission d'aménagement de la ville. Hier matin, les deux parties se sont rencontrées lors d'une séance de conciliation avec le préfet de la Gruyère. «L'ensemble du Conseil communal et les neuf membres de la commission étaient présents. Les deux parties ont montré une attitude constructive», souligne avec satisfaction Patrice Borcard. Cette séance intervient une semaine après que les neuf membres de la commission d'aménagement ont annoncé leur démission en bloc («La Liberté», 20 nov.). Ils reprochent à l'exécutif son manque de vision et de ne pas tenir compte des multiples propositions de la commission.

Hier, les deux parties ont accepté de se mettre autour de la table. Une deuxième séance entre le Conseil communal et la com-

mission aura lieu la semaine prochaine. «Il s'agira de mettre les choses à plat. Pour l'instant, on ne sait pas ce qui va découler de ces discussions. Tout reste ouvert. Il y aura peut-être ensuite d'autres séances», évoque Martin Rauber. Le président de la commission précise que tous les membres maintiennent leur démission.

«Les discussions se sont bien déroulées et ont été fructueuses. L'exécutif espère que la séance prévue la semaine prochaine permette de dégager des perspectives sur la possibilité de collaborer plus loin avec la commission», indique le syndic Yves Menoud. Hier, les deux parties ne voulaient pas s'étendre davantage sur le sujet. «La commission d'aménagement est obligatoire. Une commune ne peut pas faire sans», rappelle le préfet. Tôt ou tard, elle devra donc se reconstituer. I